



Les statuts de l'expérience

Lorsque des expériences sont proposées dans des séquences d'apprentissage, elles n'ont pas toutes la même fonction, la même place. Selon le statut de l'expérience, les apprentissages développés chez les enfants sont différents. Il est donc important pour l'enfant de vivre les différents types d'expériences car elles le placent dans différentes conditions pour apprendre.

Statut	Son rôle	Le rôle de l'enfant	Le rôle de l'enseignant
Action Pour « voir » en manipulations libres Pour voir dans un défi expérimental	L'expérimentation permet de découvrir et de se familiariser avec un phénomène	L'élève est un « découvreur ». Par essais et erreurs, par approche affective et subjective, il va « se faire une idée » des phénomènes et des notions abordés. Il dirige ses propres projets et leurs orientations. L'élève communique ses résultats et essaye d'en interpréter la portée.	L'enseignant est à l'écoute des besoins des enfants et cherche à favoriser leur expression. En observant la classe, il prélève des informations qui lui permettront ultérieurement d'intervenir autrement. Il repère des problèmes scientifiques intéressants à reprendre et détermine une variété d'objectifs possibles.
Pour ressentir Pour percevoir un phénomène par son corps	L'expérimentation permet de découvrir et de se familiariser avec un phénomène, en utilisant ses sens	L'élève ressent un phénomène qu'il ne peut pas facilement voir (ou ne peut pas voir du tout). Il est essentiel que chaque élève vive « en lui » l'activité. Ce type d'expérience ne peut pas suffire à comprendre un concept, mais il permet d'aider à lever des obstacles à l'apprentissage.	Selon la consigne donnée, il peut s'agir d'expérience action ou à suivre. L'enseignant adaptera donc ses actions selon le statut.
A suivre Réalisée par l'élève selon un protocole établi Réalisée en direct par l'enseignant en suivant un protocole Réalisée à distance, sur film	L'expérimentation est envisagée pour illustrer un phénomène théorique.	L'élève est un exécutant : il suit de manière précise les consignes ou protocoles mis à sa disposition. Parfois, l'élève est spectateur d'une expérience qui se déroule devant lui (exécutée par l'enseignant) ou qui est filmée et diffusée sur écran.	Le dialogue est essentiellement commandé par l'enseignant qui oriente un projet précis. C'est un style qui rappelle les formes traditionnelles d'enseignement, mais qui prend soin de l'activité intellectuelle effective des élèves.
A concevoir Pour prouver ou vérifier, de manière expérimentale. Pour valider un résultat découvert de manière théorique.	L'expérimentation permet de mettre à l'épreuve certaines hypothèses.	L'élève est au centre de l'activité ; c'est lui qui construit une hypothèse de travail puis un dispositif expérimental la mettant à l'épreuve.	L'enseignant anime, relance, conseille, présente certaines exigences. Il oriente l'activité tâtonnante, surtout de manière indirecte : suggestions et apports qui modifient l'activité ; facilitation des échanges entre les groupes ; reformulations... Il provoque aussi des moments structurants d'explication, de vérification, de confrontation, de communication.

--	--	--	--